

# PASS <sup>PME</sup>

## PROGRAMME RHÔNE-ALPES POUR LA SOUS-TRAITANCE

### Public concerné

Petites entreprises industrielles de sous-traitance (cœur de cible : les entreprises de moins de 150 personnes)

### Objectifs

Aider les petites entreprises de la sous-traitance à structurer une action commerciale durable et d'envergure en combinant salons et sessions collectives de formation.

Permettre aux entreprises d'optimiser leur participation aux salons en bénéficiant :

- ◆ d'un accompagnement continu de type formation-action structurant leur stratégie commerciale
- ◆ d'une communication collective tirant les bénéfices de l'identité industrielle de Rhône-Alpes
- ◆ d'un tarif collectif préférentiel
- ◆ du soutien logistique et professionnel d'une équipe expérimentée.

### Déroulement

PASS PME propose de participer à un «Tour de France» de salons régionaux soutenu par des formations adaptées. Toute participation à l'un des salons proposés s'accompagne de séances d'entraînement collectives dont l'objectif est de permettre à l'entreprise

En amont : de préparer sa présence sur le salon,

En aval : d'exploiter au mieux et rapidement les contacts obtenus sur le salon.

Lorsqu'une entreprise participe à un salon proposé dans le cadre de PASS PME, elle peut avoir accès à l'espace d'exposition Rhône-Alpes du MIDEEST, principal salon international de la sous-traitance se déroulant en France.

### Localisation

Pour les phases collectives : la structure mettant en œuvre ce programme est en mesure d'organiser ces séminaires dans chacun des départements de Rhône-Alpes pour tenir compte de l'origine géographique des entreprises participantes.

### Coût

La formation, la signalétique ainsi que les outils de communication sont pris en charge par PASS PME.

## Pourquoi participer à un programme collectif ?

Plus de 2 000 entreprises ont participé à un programme d'actions collectives en Rhône-Alpes. 90 % des dirigeants affirment avoir obtenu des résultats concrets.

Au-delà de l'aide financière, l'entreprise bénéficie d'un certain nombre d'avantages tels que :

- ◆ L'assurance de mener un projet à son terme dans le respect des délais et des résultats
- ◆ La mise à disposition d'intervenants sélectionnés et formés à la démarche
- ◆ L'échange de bonnes pratiques avec d'autres entreprises
- ◆ La mutualisation des moyens et de l'information

## Contact

Contactez votre interlocuteur habituel « salon » qui vous donnera de plus amples détails sur cette action.

### **UDIMEC**

jarles@udimec.fr

Tel : 04 76 41 49 18

Jérôme Arles

## Plus d'informations

### **RÉGION RHÔNE-ALPES**

Direction de l'économie, de la recherche, du tourisme et des technologies

Tel : 04 72 59 59 45

E-mail : espaceentreprises@rhonealpes.fr